



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

**COMPTE-RENDU DE LA
RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ D'ENTREPRISE
SUR LE PROJET DE TRANSFERT D' ACTIONS**

<http://cgt-ford.com> - Mercredi 03 novembre 2016



Information-consultation sur le projet de transfert d'actions du groupe FMC au sein du groupe FORD - Avis :

Présents pour la direction : Mme Brouillet (directrice juridique et fiscale de Ford France) ; M. Chevron (Directeur Financier FAI), M. Harrewyn.

En fait le projet est de transférer les actions du groupe FMC France (dont FAI fait partie) directement à Ford Motor Company US, alors qu'aujourd'hui elles sont détenues par Ford Espagne. Ford nous présente ce projet comme une simplification de présentation des comptes pour les services financiers.

Il faut se rappeler pourquoi le montage actuel avait été fait en 2004 : Ford Espagne était en difficulté financière, du coup la Ford Motor Company US avait décidé de placer le groupe FMC France sous Ford Espagne en tant que filiale afin que les dividendes produits par FMC France (et donc en grande partie par FAI) aident à renflouer (recapitaliser) Ford Espagne. Ce montage avait permis (après la vente de l'usine Vistéon) que les sommes récoltées de cette vente et une partie des bénéfices de FAI soient reversés à Ford Espagne plutôt que de les verser directement à la Ford Motor Company US.

La CGT propose que, quitte à changer le montage, Ford Espagne (qui va « bien » aujourd'hui), aurait pu être placée en tant que filiale du groupe FMC France afin de permettre à FAI à avoir la possibilité d'investir de manière beaucoup plus importante que les 50 millions d'euros prévus pour « l'hypothétique fausse nouvelle boîte de vitesse qui n'est pas encore confirmée qu'est la 6F15 ». Avec des moyens d'investir plus importants, le choix d'une « vraie nouvelle boîte de vitesses innovante » aurait pu être décidé pour Ford Aquitaine Industries, mais, pour l'instant, Ford ne fait pas ce choix et laisse FAI dans ses difficultés et sans avenir industriel sérieux et pérenne.

L'avis des élus du Comité Entreprise :

Résultat du vote : 4 votes blancs ; 4 votes défavorables

La CGT (4 voix) a voté « défavorable » à ce nouveau montage en motivant sa position avec les propositions exposées ci-dessus.